

ANALYSE ET ÉVALUATION DES PAYSAGES

APA 2330 – 3 crédits

Jeudi 13h-16h, session automne 2019

Faculté de l'aménagement

Local 0028

Description : *Le diagnostic paysager comme outil de base à la planification, à l'intervention et à la gestion des paysages; les approches, méthodes et techniques de caractérisation des paysages permettant de réaliser le diagnostic paysager.*

CONTACT

Emilie Langlois

Chargée de cours

École d'urbanisme et d'architecture de paysage Faculté de l'aménagement

Université de Montréal

Courriel : emilie.langlois@umontreal.ca

Tel. : (514) 207-2565

Local 4016

Disponibilités: Jeudi 10:00-12:00 ou sur rendez-vous

INTRODUCTION

La caractérisation paysagère est une des étapes essentielles à l'élaboration du projet de paysage. Plus qu'une simple lecture du paysage ou un exercice descriptif, la caractérisation permet de dégager l'essence d'un lieu qui mènera éventuellement à une proposition d'intervention. Elle fournit en quelque sorte une « boîte à outils » susceptible d'assurer la bonne conduite de diagnostics des paysages, démarche préalable à toute action paysagère (ex. : intervention physique, exercice de planification) qui se veut sensible à son contexte local d'accueil sur les plans physico spatial, social et culturel.

Prenant appui sur des perspectives disciplinaires (ex. : aménagement, écologie du paysage, géographie, sciences sociales et humaines) et professionnelles plurielles (ex. : architecture de paysage, design urbain, urbanisme), ce cours présente les notions de base essentielles et les méthodes reconnues utiles à la réalisation de démarches de caractérisation des paysages.

Tout au long de la session, différentes écoles de pensées seront présentées et opposées les unes aux autres dans le but de permettre aux étudiants de porter un regard critique envers celles-ci. Ce cours tire ses sources, entre autres, des résultats des activités de recherche menées depuis une vingtaine d'années à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) et les met en relation avec les écrits émanant de l'École nationale supérieure du paysage, ainsi qu'avec divers auteurs issus des écoles de paysage à travers le monde. Ce faisant, il repose sur une connaissance approfondie des enjeux actuels du paysage qui interpellent des territoires concrets (ex. : milieux urbains, périurbains ou ruraux).

ANALYSE ET ÉVALUATION DES PAYSAGES

APA 2330 – 3 crédits

Jeudi 13h-16h, session automne 2019

Faculté de l'aménagement

Local 0028

APPRENTISSAGES VISÉS

Ce cours offert aux étudiant(e)s inscrit(e)s au Baccalauréat en architecture de paysage et à la mineure en design des jardins vise à introduire les connaissances et les outils techniques nécessaires à la conduite de démarches de caractérisation et de diagnostic des paysages. L'objectif est de mieux outiller les étudiant(e)s en vue des différents ateliers prévus dans le cadre du programme de Baccalauréat en architecture de paysage de même que tous ceux et celles qui se destinent à la pratique professionnelle en architecture de paysage et plus généralement en aménagement du territoire.

En termes d'apprentissage, l'objectif est d'amener l'étudiant(e) à acquérir une connaissance d'une variété de méthodes éprouvées en matière de caractérisation des paysages et d'en comprendre les applications possibles dans le domaine de l'architecture de paysage. Plus précisément, ce cours permettra aux étudiant(e)s :

- de se familiariser avec les principales sources documentaires utiles à l'analyse des paysages;
- d'acquérir les notions de base et le vocabulaire approprié dans le domaine de la caractérisation et de l'évaluation des paysages;
- de développer leur capacité d'analyse des paysages à partir d'une variété de contextes (ex. : urbain, rural), d'échelles (ex. : locale, régionale) et de dimensions (ex. : visuelle, écologique, sociale, etc.);
- de situer la portée des différentes approches de diagnostic des paysages et de porter un regard critique sur ceux-ci afin de juger la pertinence de chacun dans un contexte donné.

PROGRAMMATION

MISE EN CONTEXTE ET PERTINENCE DE LA CARACTÉRISATION PAYSAGÈRE

Semaine 1 : 5 septembre 2019

Qu'est ce que la caractérisation et pourquoi en faire? Présentation des objectifs du cours et définition de la caractérisation paysagère afin de situer l'exercice, et comprendre son utilité, dans un contexte de projet.

ANALYSE ET ÉVALUATION DES PAYSAGES

APA 2330 – 3 crédits

Jeudi 13h-16h, session automne 2019

Faculté de l'aménagement

Local 0028

BLOC THÉORIQUE

Durant ces six semaines, les fondements pour la lecture des paysages seront présentés. Les étudiants apprendront à repérer les sources de bases utiles à la lecture paysagère. Ensuite, les approches visuelles, physicospatiales socioculturelle, expérientielle, sensorielle, spatiotemporelle et historique, seront détaillées, accompagnées d'une série de modes de représentation graphiques qui les appuient. Ces méthodes seront toutes présentées dans leur contexte d'émergence, au Québec ou ailleurs, afin de les positionner dans l'évolution de la pratique paysagère.

Semaine 2 : 12 septembre

Présentation des principales sources documentaires utiles à la lecture des paysages (ex. : sources cartographiques, photographies aériennes, etc.). Identification des différents types d'information associés (ex. topographie, hydrographie, couverture du sol, etc.). Mode d'interprétation et de représentation des informations.

Semaine 3 : 19 septembre

Introduction à l'analyse visuelle des paysages. Rappel du contexte historique des principales approches d'analyse visuelle. Définition des concepts clés et du vocabulaire éprouvé dans ce domaine. Illustration des différentes approches d'analyse. Exposé des méthodes d'analyse des formes urbaines. Présentation des stratégies d'analyse visuelle en mouvement (ex.: séquences visuelles).

Semaine 4 : 26 septembre

Introduction aux approches de cartographie écologique dans le domaine de l'architecture de paysage. Présentation du cadre écologique de référence au Québec. Illustration des méthodes de lecture issues de l'écologie du paysage.

Semaine 5 : 3 octobre

Introduction à la perspective spatiotemporelle et historique. Présentation aux approches de suivi des paysages à partir des outils cartographiques d'analyse des transformations des paysages, des approches de caractérisation des paysages d'intérêt patrimonial ainsi que des méthodes de reprises photographiques et de monitoring visuel.

Semaine 6 : 10 octobre

Introduction à la perspective socioculturelle. Présentation de la méthode des cartes cognitives et de l'évaluation des préférences paysagères inspirées des approches de la psychologie environnementale. Illustration des méthodes

ANALYSE ET ÉVALUATION DES PAYSAGES

APA 2330 – 3 crédits

Jeudi 13h-16h, session automne 2019

Faculté de l'aménagement

Local 0028

d'enquête photographique et de cartographie participative. Survol des méthodes d'évaluation directe et indirecte de la valeur économique des paysages.

Semaine 7 : 17 octobre

Introduction à la perspective expérientielle et sensorielle. Présentation des méthodes d'évaluation ethnographique des paysages. Introduction aux méthodes de caractérisation des ambiances et des qualités sensibles des paysages fondées sur des descriptions *in situ* et ressenties sur le plan sensoriel par les usagers.

Semaine de lecture : 24 octobre (aucun cours)

Semaine 8 : 31 octobre

Test en classe et présentation de la formule séminaire adoptée durant les prochaines séances de cours.

BLOC CRITIQUE

Le Bloc critique vise à mettre en relation et en opposition les différentes méthodes et perspectives détaillées dans le bloc théorique. Les étudiants seront amenés à lire des articles qui mettent en évidence l'écart entre certaines de ces pratiques ainsi que des ouvrages portant sur des méthodes alternatives de caractérisation des paysages, selon un point de vue critique. Ces lectures alimenteront les discussions durant le cours, qui adoptera une formule de type séminaire pendant ces trois semaines.

Semaine 9 : 7 novembre

La Chaire en paysage et l'École Nationale Supérieure de paysage; les différentes visions de la caractérisation et du projet, tel qu'adoptées par les écoles de paysage au Québec et à l'international.

Semaine 10 : 14 novembre

Le rôle de l'instinct dans la caractérisation paysagère et l'apport des méthodes systématiques. Comment concilier les besoins de « due diligence » et d'ouvertures par rapport à la lecture du paysage avec l'instinct du praticien.

Semaine 11 : 21 novembre

L'apport de l'architecte paysagiste dans la lecture du paysage et dans l'établissement d'un diagnostic. Réflexions sur son rôle en tant qu'expert vs. médiateur dans le projet. Présentation du site à l'étude pour le bloc pratique.

ANALYSE ET ÉVALUATION DES PAYSAGES

APA 2330 – 3 crédits

Jeudi 13h-16h, session automne 2019

Faculté de l'aménagement

Local 0028

BLOC PRATIQUE

Afin de mettre à l'épreuve les connaissances acquises durant les semaines précédentes, les étudiants devront, en équipe, choisir une méthode de caractérisation paysagère et l'appliquer à un site déterminé. L'objectif de ce bloc est non seulement d'approfondir ses connaissances par rapport à une méthode spécifique, mais aussi encourager la réflexion par rapport à la pertinence et à la portée des méthodes présentées lorsqu'appliquées à un contexte réel. Cette aussi durant cette période que les étudiants seront invités à poser un diagnostic par rapport au site à l'étude, l'étape suivante nécessaire à l'exercice de caractérisation.

Semaine 12 : 28 novembre

Introduction aux technologies en émergence dans les démarches d'analyse des paysages. Identification des potentialités techniques (ex. : outils de partage d'information géographique et iconographique en ligne) pour la caractérisation des paysages et le développement de démarches collaboratives.

** Évaluation en classe*

Semaine 13 : 5 décembre

Discussion sur le choix des modes de représentation dans la caractérisation paysagère et le diagnostic. Présentation de projets de conception d'espaces urbains variés prenant appui sur des démarches d'analyse des paysages. Démonstration des savoirs développés dans la pratique professionnelle en architecture de paysage et en design urbain.

*Rencontre des équipes en vue de la présentation finale.

Semaine 14 : 12 décembre

Présentations en classe

Semaine 15 : 19 décembre

Présentations en classe

Important : La programmation présentée ci-après est d'abord et avant tout indicative. Des ajustements pourront être apportés pour mieux tenir compte des caractéristiques, des attentes spécifiques et du rythme de progression des étudiants.

ANALYSE ET ÉVALUATION DES PAYSAGES

APA 2330 – 3 crédits

Jeudi 13h-16h, session automne 2019

Faculté de l'aménagement

Local 0028

FORMULE PÉDAGOGIQUE

L'enseignement durant la session prendra diverses formes. Le bloc théorique se déroulera principalement selon la formule d'enseignement magistral. Les séances seront composées ainsi d'un exposé de durée variable par le professeur en vue de transmettre les connaissances liées aux différentes thématiques prévues à la programmation. Certaines séances seront accompagnées d'exercices ou de mises en situation prenant la forme de discussion en sous-groupes afin de favoriser les apprentissages ciblés dans des contextes d'application particuliers. La contribution de conférencier(ère)s permettra d'approfondir, à travers des exemples concrets de démarche d'analyse et de caractérisation des paysages, différents enjeux et contextes d'application.

Le bloc critique reposera sur la participation des étudiants et sera offert en mode séminaire. Au cours de ces séances, les lectures (obligatoires) feront l'objet d'une discussion en ligne, préalable au cours, dans la section forum de Studium. En classe, les étudiants seront invités à échanger sur les propos présentés dans le forum.

Finalement, le bloc pratique portera sur la caractérisation d'un site spécifique (à choisir en classe) et permettra aux étudiants de mettre en œuvre les méthodes de caractérisation présentées dans le cours. Si le temps le permet, ce bloc inclura une séance sur les différents modes de représentation qui permettent d'appuyer la caractérisation ou le diagnostic paysager. Il y aura également une session de rencontres entre les équipes et la chargée de cours afin de discuter de la présentation finale et mieux orienter les étudiants en vue de cette évaluation. Les deux dernières séances du trimestre seront réservées aux présentations d'équipes.

MODES D'ÉVALUATION

Note sur l'intégrité, le plagiat ou la fraude : Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. *Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.*

- **Participation**

La participation active en classe sera évaluée tout au long de la session. Les étudiants sont encouragés à arriver à l'heure pour le cours et à contribuer aux discussions.

ANALYSE ET ÉVALUATION DES PAYSAGES

APA 2330 – 3 crédits

Jeudi 13h-16h, session automne 2019

Faculté de l'aménagement

Local 0028

• Test (31 octobre)

Un test à réponses courtes sera axé sur la matière abordée au courant du bloc théorique (voir programmation). Il visera à apprécier l'acquisition des connaissances transmises en classe au sujet par exemple des concepts et du vocabulaire de base utilisés dans le domaine de la caractérisation des paysages ou de la nature et de l'usage des principales sources de documentation des paysages. Ce test sera d'une durée une heure maximum. Documents et notes ne seront pas admis lors de cette évaluation.

• Commentaires critiques et discussions sur le Forum (7, 14 et 21 novembre)

Au courant du bloc théorique, divers textes (à déterminer) portant sur un thème spécifique seront donnés aux étudiants et feront l'objet de discussions sur le Forum. Chaque semaine, les étudiants seront invités à écrire un commentaire critique sur un des textes sélectionnés en vue d'une discussion en classe. La participation, autant sur le forum que dans le cours, sera évaluée au même titre que la qualité du contenu dans le but de favoriser l'échange et le partage.

• Travail de session et présentation orale (12 et 19 décembre)

En équipes de 3 ou 4 (selon le nombre d'inscriptions), les étudiants seront invités à choisir une méthode de caractérisation – présentée dans le cours ou non – et à présenter les bases de la méthode avant de la mettre en œuvre dans le contexte d'un site spécifique. Les outils de présentation les plus appropriés pour la méthode seront présentés et mis en œuvre dans le contexte du site. Un seul étudiant par équipe présentera les principaux éléments de la méthode retenue (les sources, les principes, sa mise en application sur le site) dans une présentation de 10 minutes maximum, qui sera suivie d'une discussion en groupe de 5-10 minutes. La présentation orale sera accompagnée d'un rapport.

Pondération :

Participation 10%

Mini-test 25%

Commentaires critique 25% (8,33% x 3 séances)

Travail de session et présentation finale (40%)

ANALYSE ET ÉVALUATION DES PAYSAGES

APA 2330 – 3 crédits

Jeudi 13h-16h, session automne 2019

Faculté de l'aménagement

Local 0028

RÈGLEMENT UNIVERSITAIRE

Voir le calendrier universitaire pour les dates limites pour la modification du choix de cours et pour l'abandon d'un cours.

(Articles 6.11, 6.12, 7.3 et 7.4 du Règlement des études; article 7 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants).

Rappel relatif à une absence à une évaluation – article 9.9 du Règlement des études

Justification d'une absence : L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiant(e)s sur le site www.integrite.umontreal.ca/ de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiant(e)s désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) [www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm].

CADRES DE RÉFÉRENCE

Hervé Davodeau. 2009. *Les atlas de paysages français ou les difficultés de concilier l'approche sensible et l'approche scientifique*. Rivista geografica italiana, Pacini Editore S.p.A.

Deming, M. E. et Swaffield, S., 2011. *Landscape Architecture Research : Inquiry, Strategy, Design*. John Wiley and Sons, Inc., Hoboken New Jersey.

ANALYSE ET ÉVALUATION DES PAYSAGES

APA 2330 – 3 crédits

Jeudi 13h-16h, session automne 2019

Faculté de l'aménagement

Local 0028

Domon, G., Beaudet, G. et Joly, M., 2000. *Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages*. Isabelle Quentin éditeur, Saint-Hyacinthe et Paris.

Domon, G., Poullaouec-Gonidec, P., Froment, J. et J. Ruiz, 2007. *Méthode d'étude paysagère pour route et autoroute (MEPPRA): activité 1: documentation et problématique*. Études et recherches en transports, ministère des Transports du Québec.

Domon, G. et Ruiz, J., 2015. *Paysages ruraux. Méthodes d'état des lieux et de diagnostic*. Les Presses de l'Université de Montréal.

Donadieu, P. et Périgord, M., 2005. *Clés pour le paysage*. Ophrys, Paris.

Luginbühl, Y., Bontron, J.-C. et Cros, Z., 1994. *Méthode pour des atlas de paysages : Identification et qualification*. Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (DAU), ministère de l'Aménagement, du Territoire, de l'Équipement et des Transports (France). Strates/CNRS - Segesa.

Paquette, S., Poullaouec-Gonidec, P. et Domon, G., 2008. *Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal, Québec.

Poullaouec-Gonidec, P. et Paquette, S., 2011. *Montréal en paysages*, Les Presses de l'Université de Montréal.

Rougerie, G. et Beroutchachvili, N., 1991. *Géosystèmes et paysages. Bilan et méthodes*, Armand Collin, Paris.